

Note d'information

Direction : **GENERALE**

Numéro :

5138

Reference : **SABC/DG/DI/DERS/**

Date : **23 janvier 2024**

Objet: AVIS DE VENTES AUX ENCHERES DE FERAILLE ARCHE DE RECUISSON A SOCAVER JANVIER 2024

Les ferrailleurs de la place sont informés qu'une vente aux enchères sous pli fermé de la carcasse d'une arche de recuisson sera organisée sur le site de SOCAVER en date du 31 janvier 2024 à 09 h 30.

Cette carcasse devra en outre être ferrailleur sur place par l'enchérisseur ayant fait l'offre la plus élevée.

Prix de la mise aux enchères : 75 FCFA TTC/ kg.

I. Les conditions d'éligibilité

- Toute entreprise de vente de ferraille munie d'un permis environnemental en cours de validité ;
- Être équipé d'équipements de protection individuel permettant de ferrailleur un équipement métallique démonté ;
- Disposer des EPI pour le personnel chargé de la découpe du dit équipement démonté.

II. Modalités de soumission

- ✓ Une demande manuscrite indiquant le nom de l'entreprise souhaitant participer à la VAE, une photocopie du permis environnemental en cours de validité ;
- ✓ Le prix de l'offre au kg;
- ✓ Le nom et une photocopie de son représentant qui participera à la VAE.

Cette demande doit être mise sous enveloppe scellée et portant la mention « demande d'achat aux enchères de ferrailles à SOCAVER janvier 2024 ».

Cette ferraille est visible sur le site de SOCAVER. Les personnes à contacter pour apprécier cette ferraille sur place, pour toute entreprise intéressée sont :

- Mr WAFO KAMGUE (696 34 58 51)
- Mme NGUEDJIO (tel : 696 62 18 27)

III. Modalités d'attribution

⇒ Les offres seront dépouillées le 31 janvier 2024 dans le site de SOCAVER.

Le comité en charge du dépouillement sera composé du :

- Un représentant de la DERS ;
- Du contrôleur de gestion de SOCAVER ;
- Du chef service Achat de SOCAVER ;
- Du chef service QHSE de SOCAVER ;
- Chef service Maintenance de SOCAVER.

- ⇒ L'enchérisseur ayant fait l'offre la plus élevée se verra attribuer le lot concerné par l'offre ;
- ⇒ En cas d'égalité d'offre, les protagonistes soumettront à nouveau une offre jusqu'à se départager ;
- ⇒ Le résultat après le dépouillement par la commission sera publié sur place en présence des représentants de chaque entreprise intéressée ;
- ⇒ Les bénéficiaires devront payer à la caisse de SOCAVER, l'équivalent du poids au prix de la meilleure offre avant l'enlèvement du lot de ferraille acheté ;
- ⇒ L'enlèvement de chaque lot payé est immédiat et est à la charge de l'acquéreur.

DI



selosse (24 janv. 2024 16:57 GMT+1)

Paul Henri SELOSSE

Directeur Général



Stephane Descazeaud (25 janv. 2024 08:05 GMT+1)

Stephane DESCAZEAUD

Destinataires :

- ✓ Entreprises de ferrailles
- ✓ Exploitations / Usines
- ✓ Affichage SOCAVER

Annexe : Photo

ANNEXE : PHOTO ARCHE DE RECUISSON DEMOBILISE

